



**VILLE DES ABYMES**  
GUADELOUPE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES  
TEL : 0590 80 86 47 - FAX : 0590 80 86 48

*Abymes, le 22 septembre 2008*

**Le Député-Maire**

A

**Monsieur le Directeur Départemental de  
l'Équipement**

Service Territorial de la Grande Terre  
Aménagement Urbanisme Habitat  
162 rue Ferdinand Forest  
97122 Baie-Mahault

N/Réf. : DGST/MB/SD/08/

Objet : **Avis du Maire sur permis de construire**

**Monsieur le Directeur,**

La problématique de la gestion des déchets revêt pour notre Région un caractère urgent et prioritaire pour les années à venir.

La situation actuelle en terme d'unités de traitement et de stockage des déchets ne répond nullement aux exigences réglementaires et se pose comme un obstacle à l'aménagement global du territoire.

Compte-tenu du contexte ci-avant évoqué, il convient que toutes les propositions qui interviennent dans ce domaine soient étudiées.

Ainsi donc, je vous informe que j'émet un avis favorable à l'examen de la demande de permis de construire référencé PC 971 101 0831 152, formulée par VALORGABAR SAS pour réaliser une plateforme environnementale multi filières de traitement des déchets ménagers sur le site de la Gabarre.

Bien entendu, l'instruction de ce dossier devra particulièrement veiller à la préservation de la santé et des conditions de vie des riverains, ainsi qu'à la protection de l'environnement

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Eric JALTON**

